

8 mars 1983 - Seul le prononcé fait foi <u>Télécharger le .pdf</u>

Allocution de M. François Mitterrand, Président de la République, à l'occasion de la présentation des Lettres de créance de M. Daniel Darracq, ambassadeur d'Uruguay, Paris, Palais de l'Élysée, mardi 8 mars 1983.

Monsieur l'ambassadeur,

- Je suis heureux de recevoir les Letttres par lesquelles le président Gregorio Alvarez, président de la République orientale de l'Uruguay, vous accrédite auprès de moi et du gouvernement français en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire.
- A-juste-titre, vous évoquez les liens étroits tissés, dès les origines, par nos deux nations : non seulement l'Uruguay se réclamait des idées de 1789 `révolution française` en accédant à l'indépendance, mais il a également accueilli de nombreux ressortissants français. Les valeurs dont vous vous réclamez nous paraissent justifier nos espoirs en l'avènement d'un dialoque et du pluralisme dans-le-cadre du plein épanouissement de la vie institutionnelle de votre pays.
- Le rétablissement d'un réel climat de confiance et d'amitié auxquels aspirent tout naturellement nos deux pays se traduira par le développement harmonieux d'une large coopération dans tous les domaines.
- Je connais l'attachement que vous portez, monsieur l'ambassadeur, à la France et à sa culture. Durant les six années que vous avez passées à la tête du ministère de l'éducation, vous n'avez cessé de défendre la place du français dans l'enseignement. Je ne doute pas que vous continuerez à oeuvrer dans ce sens.
- En vous assurant de mon appui et de celui du gouvernement français pour l'heureux déroulement de votre mission, je vous prie de transmettre au président Gregorio Alvarez les assurances de ma très haute considération. J'y joins mes voeux très sincères pour le bonheur et la prospérité du peuple uruguayen.\